

10 Faits divers & Justice

Après avoir été kidnappée à Makokou Une fillette retrouvée ligotée et bâillonnée derrière une maison d'habitation à Zoatab

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

C'est pieds et poings liés qu'Axele Nyngone Etoughe aurait été retrouvée dans une petite touffe d'herbes par sa sœur aînée.

L'AFFAIRE a défrayé la chronique à Makokou, le chef-lieu de la province de l'Ogooué-Ivindo. Elle a même failli passer sous silence dans le reste du pays. Axele Nyngone Etoughe, une fillette d'environ 10 ans, a été victime d'un rapt, le jeudi 10 novembre dernier, au quartier Zoatab. Après d'âpres recherches dans le voisinage immédiat du domicile familial, elle a finalement été retrouvée ligotée et bâillonnée, mais en vie.

Les éléments de l'antenne de la Police d'investigations judiciaires (Pij), en charge du dossier, refusent, pour l'instant, de se prononcer sur les tenants et les aboutissants de cette sombre affaire. L'enquête suit donc son cours. D'après les informations en notre possession, ce jeudi-là, il est environ 17 heures. Les parents d'Axele Nyngone Etoughe sont à sa recherche, car elle est absente de la maison. Aussi, la panique



Photo : L'Union

Une ruelle du quartier Zoatab, où les faits se sont déroulés.

s'empare-t-elle, naturellement, de la maisonnée. Car la fillette n'a pas l'habitude de traîner loin de son domicile à cette heure de la journée. Aussitôt, des recherches sont immédiatement lancées par les membres de sa famille. Trois heures plus tard, c'est-à-dire vers 20 heures, la fillette est retrouvée derrière une habitation si-

tuée à 500 mètres de chez elle, bâillonnée. Elle a les pieds et les poings liés, se débattant dans une petite touffe d'herbes. « Les personnes qui ont enlevé l'enfant attendaient certainement que les recherches se tassent un peu. Avant de revenir sur leurs pas, pour la récupérer et accomplir leur basse besogne », croit savoir une

source proche de ce dossier.

En effet, les présumés kidnappeurs seraient, sans doute, parvenus à leur dessein, n'eût été la vigilance de la sœur aînée de la victime. Selon les témoignages, c'est cette dernière qui, en sillonnant l'arrière d'une habitation située à 500 mètres du domicile familial, aurait aperçu

quelque chose en train de bouger dans la végétation. En se rapprochant, elle découvre la petite Axele Nyngone Etoughe, qui se débat pour se défaire de ses liens.

La tentative d'enlèvement de cette fillette sonnette le retour des crimes à but fétichiste dans la province de l'Ogooué-Ivindo, singulièrement à Makokou

? Le fait qu'on la retrouve dans le périmètre immédiat de son habitation ne signifie-t-il pas, que son ou ses kidnappeurs ne seraient pas étrangers à sa famille ? A charge pour les fins limiers de la Police d'investigations judiciaires locale d'apporter des réponses à toutes ces interrogations.

Cette tentative de rapt permet de faire le parallèle avec celui du petit Elysée Victorien Assoumou, à Bitam, le chef-lieu du département du Ntem (lire l'Union du 3 novembre 2016). En effet, le mal n'était pas venu de loin, puisque celui qui aurait orchestré l'enlèvement de l'enfant de 4 ans se trouve être l'oncle de sa mère : Simon Pierre Mebah Assoumou. Il était soupçonné d'avoir vendu le tout-petit quelque part dans une région du Cameroun.

Ce présumé kidnappeur est d'ailleurs actuellement en détention préventive à la prison centrale d'Oyem, le chef-lieu de la province du Woleu-Ntem. Aux dernières nouvelles, et selon les Officiers de police judiciaire (OPJ) chargés de l'investigation, l'enfant perdu se trouverait désormais au Nigeria.

Pour de l'or fictif

Elle se fait déposséder 15 millions de francs !

COE

Libreville/Gabon

QUINZE millions de francs : c'est le montant total soustrait dernièrement à une compatriote pour une affaire d'or fictif, par un certain Max Ngondo, Gabonais de 33 ans. Interpellé le vendredi 11 novembre courant à son domicile d'Angondjé, dans le deuxième arrondissement de la commune d'Akanda, le mis en cause devrait être déféré devant le parquet de Libreville. Plus chanceux, ses amis et présumés complices, "Franck", "Belkis" ainsi que le neveu de la victime et organisateur présumé de l'escroquerie, sont encore en cavale.

Max Ngondo raconte qu'un jour, il est contacté par l'un des neveux de la victime, qui lui fait savoir que l'une de ses tantes nanties serait intéressée par l'achat d'or, et surtout des bénéfices qu'elle devrait en tirer. Max contacte alors la dame et lui fait des propositions sur le kilogramme d'or brut qu'il souhaiterait

écouler. Ayant mordu à l'hameçon, la femme décide donc de se lancer.

Quelque temps après, elle est approchée par son "associé", qui lui dit que l'or est à Makokou et qu'il faut le transporter à Libreville, moyennant une somme de trois millions de francs. Sans discuter, la dame débourse le montant demandé. Mais une fois le fameux "produit" acheminé à Libreville, Max recontacte la dame pour qu'ils se rendent tous deux auprès d'un bijoutier, afin de procéder à la vérification et confirmer l'authenticité de la marchandise. Tout ceci, bien entendu, aux frais de la malheureuse.

Mais ce qu'elle ignore, c'est que le "bijoutier" chargé de ces opérations n'est autre que "Franck", un autre membre du réseau d'escrocs. Celui-ci ayant attesté "l'authenticité" de la poudre rouge couverte d'une substance brillante, leur délivre un document, toujours aux frais de la femme. Ce scénario terminé, vient ensuite l'étape du ministère des Mines, où la



Photo : COE

Max Ngondo a choisi de coopérer avec la police en reconnaissant les faits à lui imputés.

cliente doit se rendre pour récupérer des documents qui prouvent que cet or lui appartient désormais. Comme pour les premiers "services" déjà rendus, la dame doit encore mettre la main à la poche. Pour mieux l'endormir, Franck lui propose même de s'occuper personnelle-

ment de ce volet, afin de la soulager de toutes les "tracasseries administratives" auxquelles elle risquerait d'être confrontée. Entre alors en scène un certain "Belkis" qu'il présente à la dame comme étant une de ses connaissances dudit ministère, et qui est chargé de faire délivrer les fameux

papiers dans de brefs délais.

Au ministère où ils se rendent donc, Franck dit à la dame de l'attendre dehors, le temps pour lui de négocier avec son "facilitateur". Quelques minutes auront suffi pour qu'il revienne la rassurer.

PRESSIONS• Mais après plusieurs semaines d'attente, les fameux documents ne sont toujours pas prêts. Entre-temps, Max et ses comparses, toujours sous le prétexte de faire accélérer la procédure de délivrance des papiers en question, vont rivaliser d'ingéniosité pour plumer davantage celle qu'ils ont transformée en pigeon, en lui faisant déboursier de fortes sommes d'argent, sans rien lui offrir en retour.

Comme si cela ne suffisait pas, l'homme multiplie des pressions inimaginables sur la dame, prétextant qu'un "acheteur étranger" d'or est prêt à conclure le marché avec lui, au cas où elle traînerait davantage les pieds. En réalité, tout ceci participait du matra-

quage psychologique visant à lui soutirer le maximum de fonds possible.

Mais, désormais sans le moindre sou, la victime décide alors de mettre l'un de ses véhicules fraîchement acquis, en gage. Malheureusement, jusqu'à ce jour, elle n'a vu ni la couleur, et encore moins le contenu des documents que devait lui délivrer le ministère des Mines.

Epuisée financièrement et vivant désormais sous pression, la bonne dame décide enfin de se confier à quelques-unes de ses connaissances. Ces dernières, visiblement plus averties, lui font comprendre qu'elle s'est fait arnaquer, et qu'elle devrait saisir les autorités compétentes. Ce que ne tarde pas à faire la "chercheuse d'or". Interpellé par la police d'investigations judiciaires (Pij), Max Ngondo passe tout de suite à table en reconnaissant les faits qui lui sont reprochés. Sans sourcilier, il déclare avoir extorqué, en tout, la somme de 15 millions de francs à sa victime.